

M. Diday, 17 sur 42 cas. M. Potten écrit que 5 fois sur 6 au moins, c'est dans leurs rapports avec les prostituées inscrites que les militaires puisent le principe syphilitique".

Et que dit d'autre part l'ex-chirurgien en chef de l'hôpital de Lyon M. P. Diday? "L'extinction des maladies vénériennes jadis entrevue, annoncée même comme un fait réalisable à courte échéance, n'a pas avancé d'un seul pas. Malgré les progrès accomplis dans la pathogénie et la thérapeutique spéciales, malgré le perfectionnement de la police sanitaire (sic) le nombre des maladies vénériennes ne diminue point, et leur quantité demeure sensiblement la même. Cet insuccès avéré, constant, de tant d'efforts persévérants et consciencieux ne prouve-t-il pas que la pensée qui inspire ces efforts est erronée..... que le système pêche par la base".

* * *

Dans une de ses conférences Hermann Lebert prononça ces graves paroles: "Les maisons de tolérance sont, doivent être et seront toujours — quoi qu'on fasse et lors même qu'on y installerait la visite sanitaire en permanence — le foyer par excellence des infections syphilitiques, aussi bien que l'école de propagande de tous les genres de débauche et de vice".

* * *

A Marseille, la réglementation donne le même résultat qu'à Paris et à Lyon. Le Docteur Mireur, médecin du dispensaire de cette ville fait cette observation probante: "Sur cent cas de syphilis confirmée que j'ai observée, moitié chez les malades de mon cabinet, moitié chez les malades de mon dispensaire, j'ai constaté grâce aux indications intimes et désintéressées de mes clients que soixante-deux contagions devraient être attribuées aux filles de maison, tandis que trente-huit autres étaient dues aux prostituées de la ville, filles inscrites ou clandestines".

L'impuissance et le danger de la réglementation éclatent donc en ce fait indéniable que les filles de maison sont annuellement contagionnées dans une proportion de 25 à 29 p. c.